



# REGLEMENT CONCOURS DE NOUVELLES 2019

## **Article 1.-**

Dans le cadre du Salon du Livre Régional de Pignan, la Mairie organise un concours de nouvelles sur le thème : **«J'ai fait un rêve étrange»**.

L'objectif du Salon du livre Régional est de promouvoir la culture régionale à travers le livre autour de la nature, la viticulture, l'oléiculture et l'Occitanie.

## **Article 2.-**

Ce concours est régional, il est ouvert à toutes personnes résidentes dans la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Trois catégories sont proposées pour participer au concours :

- enfants (jusqu'à 11 ans)
- adolescents (jusqu'à 15 ans)
- et adultes

## **Article 3.-**

Le texte de la nouvelle devra être imprimé sur papier blanc format A4, agrafé, en recto seulement et avec une marge à gauche de 3 à 4 cm, 2 pages maximum pour la catégorie adulte. Pour les catégories enfants et adolescents, 1 page maximum.

Le non-respect de ces consignes sera éliminatoire.

Joindre une page de garde, non agrafée, comportant :

**Le titre de la nouvelle, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur et l'âge (pour la catégorie à concourir), ainsi que les mentions manuscrites suivantes :**

**« je certifie que je suis l'auteur de cette nouvelle, que mon écrit n'a jamais fait l'objet d'une publication commerciale ».**

Ainsi chaque nouvelle sera anonyme pour le jury.

## **Article 4.-**

La participation au concours est gratuite.

## **Article 5.-**

Les nouvelles devront être adressées à la Mairie - 34570 Pignan, par courrier ou déposées à l'accueil de la Mairie.

**Date limite de dépôt : 23 octobre 2019.**



**Article 6.-**

Le Jury sera composé de l'équipe de pilotage du salon. Cinq membres nommés par la commune. Les personnes ayant écrit une nouvelle ne peuvent être membres du jury.

**Article 7.- Prix**

**Concours enfant :**

- 1<sup>er</sup> prix - un bon d'achat de 40 €
- 2<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 30 €
- 3<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 20 €

**Concours adolescent :**

- 1<sup>er</sup> prix - un bon d'achat de 40 €
- 2<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 30 €
- 3<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 20 €

**Concours adulte :**

- 1<sup>er</sup> prix - un bon d'achat de 40 €
- 2<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 30 €
- 3<sup>ème</sup> prix - un bon d'achat de 20 €

**Article 8.-**

Les meilleures nouvelles seront diffusées lors du salon et à disposition à l'accueil de la mairie pendant quelques semaines.

**Article 9.-**

Les décisions du jury seront sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement.

**Article 10.**

**La remise des prix se fera lors de la clôture du salon le dimanche 3 novembre à 18h en présence du Maire et des élus.**